

Sommaire:

Mot du Maire:.....	p1
Paroles d'associations.....	p2 à 6
Cet été au village.....	p7 à 8
Oyé!Oyé!.....	p9
Recette.....	p10 à 11
Avis à la population	p12 à 13
Commémoration	p14 à 17
Informations pratiques.....	p18



Resp. publication : Mousel P

Conception et réalisation :

Doussaint N Caillot J

Desenepart A Griffon P

Leroy H Poinot Jm

Secrétariat Mairie:

1 rue des vagériaux

51110 Warmeriville

Tél : 03 26 03 32 04

Courriel :

mairie.warmeriville@orange.fr

Site internet : warmeriville.fr

Edité en 950 exemplaires

MOT DU MAIRE

Notre commune vit au rythme de ses familles.

La rentrée scolaire est donc un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, enfants bien sur, mais aussi parents, bien souvent grands parents dont la vie s'organise autour de l'emploi de temps des enfants.

C'est aussi une échéance majeure pour nos enseignants qui l'ont préparée dès la fin de l'année scolaire et la semaine qui la précède.

Les vacances ont été mises à profit par les équipes de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe pour mener à bien comme chaque année des travaux d'amélioration du confort de nos écoles.

Cette année, 365 élèves fréquentent la Doline.

Dans la foulée de la rentrée, s'est tenu le 5 septembre le forum des associations qui a démontré le dynamisme de notre commune dans tous les domaines, artistique, sportif, culturel, ludique et aussi la capacité de solidarité et de dévouement des Warmerivilloises et Warmerivillois qui donnent à notre village son caractère fait de talent et de générosité.

Bonne rentrée à tous.

Patrice MOUSEL

Les « Amis de Saint Druon »

L'association vous invite à la Célébration des chasseurs qui aura lieu :

le samedi 26 septembre 2015 à 16h

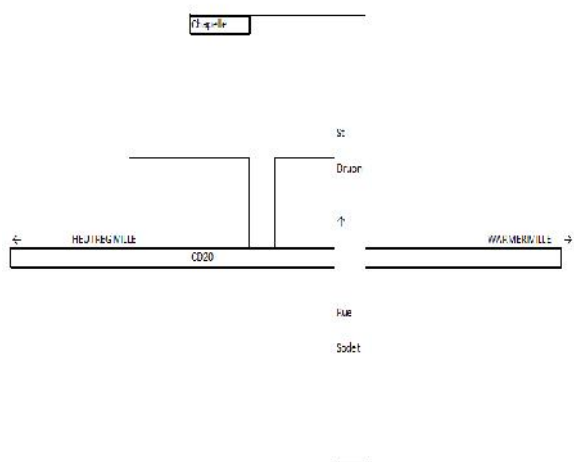
Les trompes de chasse « Sonneur du Rallye Golet » accompagneront cette cérémonie champêtre à la chapelle Saint Druon de Warmeriville.

Cette Célébration est ouverte à tous. A l'issue de l'Office, une bénédiction des chiens sera donnée.

Avant de nous quitter, nous aurons le plaisir de partager le verre de l'amitié.

En cas d'intempérie, nous nous rassemblerons en l'église de Warmeriville.

Plan d'accès



Ecole du Val des Bois

Vendredi 28 août, les élèves de l'école du Val des Bois ont fait leur rentrée ! Ils ont eu la grande surprise de découvrir de nouveaux aménagements, des classes repeintes et surtout un nouveau bâtiment qui respecte les normes d'accessibilité avec une salle de classe, des toilettes et la cantine attendue depuis des années ! L'école tient à remercier chaleureusement Mr Mousel et le conseil municipal de lui avoir permis de louer le centre associatif sur le temps de midi ces dernières années.

Lundi 7 septembre : Tous les élèves se retrouvent pour partager le goûter de rentrée offert par les parents.

Lundi 14 septembre : Célébration de rentrée à l'église de Warmeriville à 10h. Tous les paroissiens sont les bienvenus !

Samedi 10 octobre : Les élèves du CP au CM2 se retrouvent au Parc de Champagne à Reims pour participer à la course d'endurance de l'UGSEL. Ils y retrouvent tous les élèves des écoles privées catholiques de Reims et des communes proches.

Samedi 14 novembre : Portes ouvertes de l'école de 9h à 13h. Pour célébrer le centenaire de la mort de Léon HARMEL, nous réafficherons l'exposition réalisée sur la famille Harmel et le Val des Bois. Venez nombreux ! Le café vous sera offert par l'association de parents d'élèves.

Samedi 28 novembre : Traditionnel ramassage des feuilles dans la cour de l'école avec en-cas offert par l'association de parents d'élèves.

Vendredi 4 décembre à partir de 17h : Marché de Noël. Venez découvrir et acheter les bricolages réalisés par les enfants et les nombreux autres stands. Le marché est ouvert à tous, que vous soyez famille de l'école ou non.

Lundi 14 décembre : Célébration de Noël à l'église à 10h. Bienvenue à tous !



Venue de nos amis Italiens:

Cette année, nos jumeaux italiens étaient nombreux à nous rendre visite et c'est une soixantaine, accompagnés de leurs familles d'accueil, qui prirent la route d'Heutrégiville, à bicyclette, pour la visite du moulin de M et Mme BAILLY.

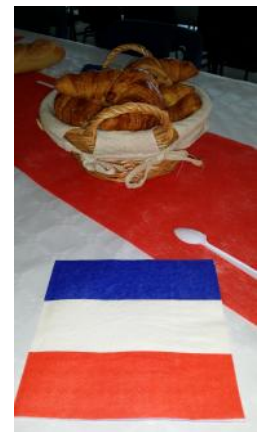
Le dimanche, après la messe et les cérémonies officielles, nous nous sommes dirigés vers le terrain de foot pour partager le traditionnel repas suivi d'un après midi récréatif en musique.

Le lundi, nos amis nous avaient demandé, soit de découvrir certains quartiers de Paris soit de se distraire au « pays de Mickey ». Les deux groupes furent enchantés de leur sortie.

Le mardi se déroula dans la région : visite libre de Reims puis chasse au trésor dans les rues de Hautvillers. Ce fut une visite très sportive de ce petit village du vignoble appelé également « le berceau du Champagne ».

L'animation du mercredi matin fut une grande surprise pour les Italiens mais également pour les Français qui ne faisaient pas partie de l'organisation. C'est au centre associatif qu'ils purent venir déguster un petit déjeuner à la française.

Tout y était : les nappes rouges et blanches, les serviettes au drapeau français, les croissants au beurre, la traditionnelle baguette, les confitures, le thé, le café, le chocolat...



Les animateurs étaient habillés en costumes d'époque et coiffés du béret français.

L'accordéon était de sortie.

L'ambiance des années 60 battait son plein.

Nos amis italiens ne pouvaient pas repartir sans avoir vu notre musée sur la première guerre mondiale.

Nous pouvons conclure que notre échange franco-italien fut une grande réussite et que nous sommes déjà tous impatients de retrouver nos jumeaux l'an prochain.

LE COMITE DE JUMELAGE

Foyer Volume

Nouvelles activités de la saison

Cours d'anglais :

Trois cours sont mis en place pour cette première saison : pour les enfants du Cp au CM2, groupe de soutien scolaire et cours adulte.



Baseball

Nous proposons deux créneaux : le samedi matin pour les 9/15 ans inclus et le samedi après-midi pour les plus de 15 ans, au stade Lecomte



Défense féminine:

Le lundi soir à 19h15

2e cours de renforcement musculaire
(avec Carole)

Le jeudi à 19h

ERRATUM

Une erreur de frappe s'est glissée sur notre plaquette d'activités distribuée dans les boîtes aux lettres: le renforcement musculaire du mardi matin avec Ismérie, lire 159€ au lieu de 169€.

Le Foyer Volume c'est aussi :

Body Step, renforcement musculaire, body karaté, zumba, danse country, bébé club, sport p'tit fun, expression danse, éveil musical, chorale, clavier, batterie, guitare, karaté, judo, judo ju jitsu, atelier créatif, petites mains, brico bébé, cyber club, peinture dessin, tarots, théâtre.

Site internet: www.foyer.volume.fr

Heures d'ouverture du secrétariat : mercredi et vendredi matin de 9h à 12h (03 26 03 08 61)

Adresse mail : foyer-volume.warmo@orange.fr

Rallye Sport Warmeriville

Le mercredi 2 septembre a eu lieu la rentrée de notre école de football. De nouveaux petits joueurs sont venus grossir nos effectifs.

Si vous désirez inscrire votre enfant, voici les noms et numéros de téléphone des différents responsables :

U6 / U7 : Monsieur BAYEN Fabrice (06 20 86 24 74)

U8 / U9 : Monsieur BOURRIN Grégory (06 50 00 31 90)

U10 / U11 : Monsieur BIANCHI Benoit (06 35 15 39 82)

Monsieur DRIOUT Stéphane (06 72 72 70 88)

U12 / U13 : Monsieur BIANCHI Laurent (06 87 47 63 73)

Nous voulions également rendre un hommage à Monsieur Léon LOTH et Monsieur Jean PARACHE, lesquels, pendant de très nombreuses années, ont été des piliers du RSW.

Le Président et les membres du bureau présentent leurs sincères condoléances à leurs familles respectives.

Afin de pouvoir faire l'historique de notre club, nous aimerions vous demander votre aide. Si vous êtes en possession de photos ou documents de différentes équipes, pourriez-vous nous les confier pour les scanner et vous les rendre ensuite?

Par avance, merci à vous.

Ces documents sont à déposer chez Madame BIANCHI Esther 1 rue des remparts à Warmeriville.

Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 20 novembre 2015 à 20h au stade Laurent Lecomte.



Bibliothèque municipale

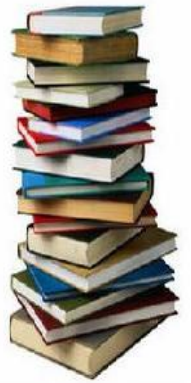
Ouverte à tous et gratuite : vous serez les bienvenus!

Plus de 3000 livres vous attendent!

Littérature générale, classique, policier, science fiction, documentaire, romans historiques, cuisine, terroir, etc... Une salle est réservée aux enfants (BD, contes, albums, romans ados!). Sur demande, le bibliobus apporte une fois par mois les titres demandés par les lecteurs.

Des livres « large vision » sont à votre disposition.

Sur appel au 03 26 03 32 56, des livres peuvent vous être apportés chez vous!



Warmeriville Pétanque Loisirs

Le bilan 2014-2015 est très positif

Nous avons organisé 5 concours internes, 7 concours ouverts à tous avec remise de lots à tous , un concours pour les enfants avec un goûter , coupes et médailles à chacun . Ce fût une grande réussite .

Nous avons eu un challenge avec la pétanque Campinoise, avec un tournoi aller à Champigny. Les remises de prix se sont déroulées au tournoi retour à Warmeriville. Un trophée a été remis à chaque participant et le challenge fût remporté par les Campinois .

Tout cela, dans un esprit de convivialité et de respect , ce qui nous a permis, et va nous permettre de valoriser notre activité .

Projet pour l'année 2015-2016

Nous prévoyons toujours des concours internes répartis sur l'année, ainsi que d'autres ouverts à tous et un challenge (Nous n'avons pas à ce jour le calendrier des concours officiels, les dates resteront à définir).

Un projet d'initiation pour enfants à partir de 8 ans est en cours (reste à définir avec les parents le jour et les horaires hebdomadaires).

Horaires des séances d'entraînements quotidiennes (adultes) : 16 h à 20 h tous les jours .

Sincères remerciements à tous ceux qui nous ont permis de promouvoir notre club : Mr le Maire, les élus de la commune, le président du club de foot, la présidente du Foyer Volume pour son accompagnement, les commerçants du village pour leurs généreuses participations, les bénévoles et bien sûr les 36 adhérents qui nous ont fait confiance.

Contact : M Abras André 06 27 20 48 31





Une nouvelle distinction pour notre commune!

La commune de Warmeriville a remporté le prix départemental de l'embellissement durable 2015. Le Comité du tourisme marnais a décidé de mettre en avant les communes labellisées « trois fleurs » qui intègrent l'art dans leurs espaces verts. Ces critères associés à l'utilisation du milieu naturel (et sa protection) et la non-utilisation des produits sanitaires a convaincu à l'unanimité les membres du jury.

Cette distinction sera remise à Giffaumont-Champaubert le vendredi 13 Novembre 2015.



Inauguration

des jardins familiaux le 22 Août

Nés en Allemagne au 19e siècle, les jardins familiaux se sont développés en France, d'abord à St Etienne, sous l'impulsion de l'abbé VOLPETTI, puis à Sedan grâce à Mme HERVIEU.

A la fin du 19e siècle, l'idée a été reprise et généralisée en Flandres françaises par l'abbé LEMIRE sous le nom de jardins ouvriers.

A l'origine, ces jardins étaient destinés à améliorer les conditions de vie des familles modestes. En 1896, l'abbé LEMIRE fonde la « ligue française du coin de terre et du foyer ». Rapidement, l'idée fait des émules, notamment en région parisienne.

Ainsi en 1904, il n'existe que 48 jardins. En 1913, on en recense plus de 1500. En 1945, en France, on compte 25000 jardins ouvriers. C'est en 1952 que les jardins ouvriers prennent le noms de jardins familiaux.

Les employés communaux ont réalisé (en très peu de temps!) l'aménagement de cinq parcelles.

Merci à eux, à la société GAIDOZ pour le transport et l'étalement de 500m³ de terre, et aux jardiniers pour la propreté de leur jardin. Le spectacle qu'ils nous offrent quelques mois seulement après leur livraison nous force à constater que tous les objectifs liés à cette opération sont largement dépassés.



LASER GAME au centre associatif le 24 juillet

Depuis novembre 2014, la commission « jeunesse et sport » a proposé des réunions avec les jeunes. Leur participation, timide au début, a permis dans le temps de voir avec eux leurs souhaits et les projets que nous pouvions monter ensemble.

Ainsi, la municipalité a proposé pour la première fois une activité (gratuite) choisie par les jeunes pour les jeunes du village.

L'entreprise HIT'EM de Witry-les-Reims s'est déplacée dans les locaux du Centre Associatif. A l'aide d'un décor improvisé, les jeunes ont pu évoluer à l'intérieur du bâtiment ainsi qu'à l'extérieur sous une météo clémente. Près de 150 parties ont été jouées.



FORUM DES ASSOCIATIONS au centre associatif le 5 septembre

Pour sa 4ème édition, le forum des associations a répondu aux attentes des Warmerivilloises et Warmerivillois. Mais pas seulement, de nombreuses personnes des villages environnants se sont rendues au centre associatif ce samedi 5 septembre.

Ils ont pu rencontrer les diverses associations de tout genre, culturelles, artistiques et sportives : Club du Temps Libre, Tennis Club, Poney Club, Rallye Sport, Pétanque Loisirs Warmeriville, et le Foyer Volume.



Monsieur Thierry DUBOIS a présenté son projet « Joëlette ». Il s'agit de réaliser une course en transportant une personne handicapée en Joëlette.

Des démonstrations de Country, karaté et bodykaraté ont animé cette journée.



Des peintures et des réalisations de l'atelier créatif, Brico bébé et petites mains ont été présentées.



RAM (Relais assistantes maternelles)

Le RAM est un service dépendant de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suipe (branche Jeunesse-Enfance et Education).

Il propose des activités d'éveil (motricité, contes, bricolage, etc...) aux enfants gardés par les assistantes maternelles.

Environ une fois par mois, ces activités sont délocalisées dans certains villages.

Programme pour Warmeriville :

jeudi 24 septembre (baby gym -l'espace du Figuier)

26 octobre (jardin musical à la crèche)

19 novembre (histoires et motricité– espace du Figuier)

3 décembre (bric à couac à la crèche)

Salle du RAM : de 8h30 à 11h30 à la crèche de Boultsur-Suipe (03 26 83 81 98)



Les enfants, préparez-vous!

Réservez votre dimanche 20 décembre!

Le clown JOJO arrive, accompagné du Père Noël !

Goûter et friandises vous attendront.



Tarte aux mirabelles et au citron

Pour 4 personnes

Préparation : 30 mn

Cuisson : 30 mn

>600 g de mirabelles

>1 citron non traité

>2 jaunes d'œuf

>80 g de beurre

>1 rouleau de pâte feuilletée

>100 g de sucre en poudre

>1c.à s. de sucre glace

1-Rincez et épongez les mirabelles, faites une fine entaille dans chaque fruit pour retirer le noyau. Prélevez une noisette de beurre pour graisser un moule à tarte. Garnissez-le avec la pâte déroulée et laissez en attente au frais.

2-Préchauffez le four th 7 (210°C). Faites fondre 50g de beurre. Râpez finement le zeste du citron, pressez la moitié du fruit pour recueillir le jus. Mélangez le beurre fondu refroidi avec le sucre en poudre, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste du citron.

3-Rangez les mirabelles bien serrées sur le fond de tarte, versez dessus la préparation au citron, répartissez sur la surface le beurre restant, poudrez avec le sucre glace et glissez dans le four pendant 30 à 35 mn.

Démoulez sur une grille pour la laisser refroidir avant de savourer.



Vous aimez le gibier, et vous le cuisinez classiquement ; mais on peut être imaginaire ou l'accommoder et le présenter à la façon régionale traditionnelle. Par exemple, pour accompagner le gibier, dont la saveur est très marquée, on peut utiliser des fruits et des légumes qui sortent des sentiers battus...

On peut servir avec un canard sauvage :

Des quartiers d'orange ou de pêche mis à pocher dans un sirop ou simplement mis à chauffer dans la sauce.

Des pommes reinettes sautées à la poêle dans un peu de beurre.

Des olives vertes chaudes, une sauce au poivre vert, de la purée de betteraves rouges.

Avec un faisan :

De la choucroute cuite au vin blanc et aux aromates.

Des champignons sauvages (des bois ou des champs).

Des fonds d'artichauts, des châtaignes, du raisin muscat blanc.

Avec des perdreaux :

Des lentilles (ou lentillons rosés de Champagne), des choux, un gratin de pomme de terre, du raisin.

Avec des cailles :

De la purée de marrons, des navets, des grains de raisin, des cerises, des merises (cerises sauvages).

Avec des grives :

Une compote fine de pomme.

Des pommes de terre roses (Rosa) ou des Cornes de Gattes.

Avec du chevreuil :

Des pommes cuites entières au four, avec ou sans leur peau

Des demi-poires cuites au sirop et des airelles.

De la compote fine de pommes ou de poires

De la gelée de myrtilles ou de canneberge (Oxycoco des marais, très rare de nos jours).

De la confiture de branzière (baie de sorbier des oiseleurs) et de pomme sauvage.

De la purée d'oignons, de céleri, de brocolis.

Avec du sanglier :

Une pommée ou compote de pomme grossière.

Avec un lièvre :

Des cerises, des baies de Genièvre, des pruneaux, des betteraves chaudes.

CONFERENCE SUR L'INONDATION DE LA VALLEE DE LA SUIPPE DE 1784

La Suipe est une rivière tranquille avec des crues lentes comme celles de tous les cours d'eau de la Craie (Vesle, Noblette). Pourtant, à la fin de février 1784, une inondation brutale toucha tous les villages depuis la source et détruisit en partie plusieurs villages (Heutrégiville, Boulton-sur-Suipe, Bétheniville, Isles-sur--Suipe, Bazancourt, Warmeriville...), les ponts et les moulins. Les dégâts matériels furent considérables et durables.

Quelques témoins nous ont relaté cet évènement, mais l'essentiel se trouve dans de gros dossiers aux archives départementales qui nous permettent de connaître l'étendue des destructions et comment les secours se sont organisés. Nous savons maintenant, grâce à des études en cours, que cet épisode dramatique a touché l'ensemble de l'Europe du Nord-Ouest.

Messieurs Michel CHOSSENOT, Maître de conférences à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne et Guy VENAULT, Hydrologue rédacteur d'un article sur ce sujet publié dans le volume 2015 « Etudes Marnaises » édité par la SACSAM(Société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts du département de la Marne), nous présenteront un diaporama sur cette inondation catastrophique qui sera suivie d'une discussion avec la salle.

MERCREDI 7 OCTOBRE 2015

À 20H30

À la Filature– BAZANCOURT

Aux électeurs non-inscrits

Mise en place d'une procédure exceptionnelle pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

Il est possible de vous inscrire jusqu'au 30 septembre inclus.



Accessibilité

Pour répondre à la législation, la commune a aménagé deux accès PMR (personne à mobilité réduite) au niveau de la bibliothèque municipale et du foyer volume. Les prochains travaux concerneront l'accès à l'église, prévus fin septembre.



Une caméra de surveillance chez soi ?

Les particuliers sont de plus en plus nombreux à équiper leurs logements de caméras de surveillance afin de sécuriser leur domicile.

A l'approche de la période estivale, les sollicitations des professionnels ont également tendance à s'accroître. Alors, afin de respecter la législation en vigueur, il est important de rappeler les règles essentielles à connaître...

Ai-je le droit d'installer une caméra chez moi ?

Oui. Tout particulier peut décider d'installer une ou plusieurs caméras à son domicile.

Que peut filmer ma caméra ?

Exclusivement l'intérieur de votre propriété. Cela comprend en outre l'intérieur du logement, le jardin et tout espace privé non ouvert au public.

Il est ainsi formellement interdit de filmer :

- Une propriété voisine
- La voie publique

Les commerçants peuvent, sous certaines conditions strictes (notamment information du maire et autorisation du préfet), installer des caméras, avec un champ de vision limité aux abords immédiats des bâtiments en cause.

Puis-je surveiller, par une caméra, mon véhicule stationné sur la voie publique ?

Non. Il est interdit de filmer la voie publique, même si l'installation de la caméra a pour seul but d'assurer la sécurité d'un véhicule garé devant le domicile.

Puis-je installer une caméra pour filmer un chemin dont je suis propriétaire ?

Trois cas de figure sont à distinguer :

→ Le chemin dont je suis propriétaire est ouvert au public.

Il est interdit d'installer un tel dispositif

→ Le chemin n'est pas ouvert au public, mais supporte une servitude de passage. L'ensemble des bénéficiaires de la servitude doivent donner leur accord.

→ Le chemin n'est ni ouvert au public, ni grevé d'une servitude de passage. L'installation d'une caméra est possible.

Et si j'ai un employé à domicile ?

Il est possible d'installer une caméra, mais les personnes travaillant au domicile doivent en être informées. En outre, les caméras ne doivent pas servir à filmer ces employés en permanence.

Peut-on installer une caméra dans une copropriété ?

Oui. Mais ces caméras ne peuvent filmer que les parties communes (hall, local à vélo, ascenseur...). Elles ne doivent en aucun cas être orientées vers les portes d'entrée des appartements ou les balcons.

Faut-il effectuer des déclarations ou demander des autorisations ?

Selon les cas, il peut être nécessaire d'effectuer une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou d'obtenir une autorisation préfectorale.

	Autorisation préfecture	Déclaration CNIL
Domicile personnel	NON	NON
Domicile personnel avec des salariés	NON	OUI*
Lieux communs, non ouverts au public, dans les immeubles d'habitation	NON	OUI*
Lieux communs ouverts au public dans les immeubles d'habitation	OUI	NON

* La déclaration à la CNIL est obligatoire si :

- les caméras filment un lieu non ouvert au public
- et si elles enregistrent et conservent les images

Pour plus d'information, contacter la CNIL

☎ 01 53 73 22 22

Lazare Ponticelli, vous connaissez ?



Probablement non, et pourtant il mérite une place dans notre mémoire. Il n'était autre, que le dernier poilu survivant de la Première Guerre mondiale ! C'est au Kremlin Bicêtre qu'il est décédé le 12 mars 2008, à l'âge de 110 ans ! Pourtant, les épreuves ne l'ont pas épargné tout au long de sa vie.

Né à Bettola, petit village du nord de l'Italie, le 24 décembre 1897, il travaille déjà à l'âge de 6 ans comme sabotier ! Son père et un de ses frères meurent alors que la mère est en France pour essayer de gagner de quoi nourrir la famille. Economisant sous par sous, il part à son tour pour la France, à l'âge de 9 ans ! Ne parlant évidemment pas la langue, il est hébergé par un cafetier italien de Nogent sur Marne, qui le prend sous son aile. Il travaille comme ramoneur, cireur de chaussures, coursier pour Marie Curie, crieur de journaux. Il les vend d'ailleurs le 31 juillet 1914, jour de l'assassinat de Jean Jaurès.

A la déclaration de guerre, il "bricole" un peu son âge et s'engage dans le 1^{er} Régiment Etranger dit "Garibaldien". Il participe aux combats en Argonne. Il est près de Verdun lorsqu'il est démobilisé de force pour intégrer l'armée italienne. Devant son refus de quitter l'uniforme français, il est conduit à Turin entre 2 gendarmes et enrôlé, contre son gré dans les "Alpini". Il se bat dans les Dolomites, est blessé par un éclat d'obus au visage, opéré sur place, "à vif", envoyé en convalescence à Naples. Il est renvoyé au front pour participer aux meurtriers combats de Vittorio Veneto où il échappe par miracle aux gaz.

Il est démobilisé et revient en France où il demande et obtient la nationalité. Il fonde avec 2 de ses frères une entreprise de maintenance en fumisterie industrielle qui devient prospère. En 1939 il veut s'engager mais est jugé "trop vieux". Il mènera le combat dans la résistance et reprend ses activités après la guerre.

En 1960, il prend une retraite amplement méritée. Après des années de silence, il accepte de témoigner dans les écoles où dénonce l'inanité de la guerre auprès des élèves.

Les ans s'accumulent sur ses épaules mais l'esprit reste clair. Il refuse l'enterrement au Panthéon que propose la Présidence de la République : "Ce serait un affront fait à tous les autres". Il veut rester parmi les siens lorsqu'il mourra. Il finira par accepter les funérailles nationales. Elles auront lieu le 17 mars 2008, 5 jours après la mort d'un " Homme de paix, modeste et héroïque.." selon l'éloge funèbre prononcée par l'historien Max Gallo. Les honneurs militaires furent évidemment rendus au porteur de nombreuses décorations, dont la Légion d'Honneur.

Recueil de lettres d'une femme de poilu

4e extrait:

Jeudi 17 Septembre 1914

Quelle journée ! C'est de pire en pire. Il n'y a pas de mots assez laids pour dénommer la barbarie de ces Prussiens. Qui nous aurait dit il y a deux mois que nous aurions à passer ces tristes choses. Ah mon Charles, vois tu, que tu ne saches pas ce qu'ils nous ont fait tant que la guerre ne sera pas finie.

D'abord ce matin, à quatre heures, réveil au son du canon, et tu sais, comme bombes, ils envoyaient quelque chose sur notre quartier. On boit du café chaud et on descend à la cave. Toute la journée cela tomba sans arrêt. Deux soldats qui viennent à la marchandise (car je n'ouvre plus qu'aux militaires) étaient en train de parler. Pan ! Il venait d'en tomber une sur le pas de la porte. Malgré que les volets étaient mis, les carreaux volent en éclat. Les clichés des portes sautent dans le milieu de la boutique. Cette fois-ci une deuxième ... j'entends quelque chose tomber en haut, encore plus de bruit qu'à la première, et les soldats se fourrent sous le comptoir. Je redescends à la cave. André me réclame ; il a eu peur. Papa reste avec les soldats. Enfin comme cela n'arrête plus, ils descendent aussi à la cave. Comme ils sont attendus impatientement à la caserne, ils se décident quand même à repartir.



Est-ce l'odeur du soufre, mais André dort toujours. Paulette aussi car elle est restée chez nous avec Charlotte. Pas une minute d'accalmie. Les 75 qui sont devant chez nous vont jusqu'à 21 coups sans arrêt. Arrive 5 heures ; le lieutenant d'artillerie fait un tour dans le quartier et voyant de la lumière chez nous, il frappe. « Comment, dit-il, vous êtes encore là ? Il n'y a plus personne par ici, que vous. Il faut partir car le quartier a été repéré et il pourrait vous arriver malheur ».

Où aller ? les rues sont barrées et en sortant dans la rue je me rends compte que nous ne pouvons rester. C'est un spectacle terrible. Les casernes des fragnons sont en feu. L'usine Lelarge, la rue de Cernay, tout est rouge. Je vois aussi du côté de la rue Baron et je le fais voir à papa. Il me semble que Boulevard Pommery un nouvel incendie s'est déclaré, mais on ne peut distinguer à quel endroit au juste ça brûle. Malgré cela, papa va jusqu'au bout du 16^e et le soldat qui l'avait conduit la veille lui dit : « Rassurez-vous, ce n'est pas chez vous, c'est avant l'épicier ».

Nous soupçons et nous prenons la décision de partir jusque chez maman. On y passera toujours la nuit ; on verra demain. Je prends avec moi mes affaires les plus chères et nous voilà partis.

Arrivés aux dragons, comme c'était défendu de passer, il a fallu que nous attendions qu'il vienne un soldat avec nous, mais nous n'avions pas le droit de revenir sur nos pas. Le boulevard était dans un triste état. Une quantité d'arbres fauchés par les obus barraient la route. Les casernes en feu nous éclairaient.

Nous arrivons donc près des maisons et au fur et à mesure que nous approchons, mon cœur se resserre car j'ai peur de voir. Maman marche derrière nous et je voudrais qu'elle n'avance plus car ce que je vois me glace : la maison qui brûle, c'est la nôtre. J'entends déjà maman qui pleure. Je me retourne, maman a vu. Elle chancelle. Charlotte la soutient, mais elle veut voir et ce qu'elle dit nous désole encore plus. « Ma pauvre maison ! Mes pauvres souvenirs qui me rappelaient toute ma vie ! Plus rien ! Je voudrais être morte ; je ne pourrai jamais supporter cela. C'est trop ».

Si tu voyais mon Charles. Tant que je vivrai, j'aurai toujours devant les yeux ce triste spectacle. Les volets sont brûlés, les fenêtres aussi. Les flammes sortent du haut, du bas, partout, un vrai brasier. On ne voit même plus trace de meubles. On aperçoit un trou là où était ma chambre de jeune fille, là où j'ai rêvé de toi. C'est là que l'on trouve bons les souvenirs et qu'ils vous font verser des larmes. La plus à plaindre est ma pauvre maman. Elle veut entrer dans le brasier voir si elle peut sauver quelque chose. Mais ces bandits savent bien ce qu'ils font avec leurs bombes incendiaires. Le feu ne peut s'éteindre et se communique partout en même temps. La maison de Mme Dumay est brûlée complètement aussi. Pour ma pauvre maman, n'avoir plus que ce qu'elle a sur le dos, c'est épouvantable.

Il est huit heures du soir, où aller ? On ne peut retourner en arrière. Partons chez Pommery. Là, accueillis et logés le mieux possible pour la nuit. Quelle triste journée et quelle triste nuit sans pouvoir fermer l'œil. Marguerite est courageuse car maman qui se désole aussi pour son trousseau et sa chambre lui dit : « Bah, je suis jeune, je travaillerai ; la vie est longue. Bah, prends courage, du moment que nos soldats revinrent, c'est le principal ».

Ah mon Charles, si seulement j'avais une bonne lettre ; cela arrivera peut-être bientôt. En attendant je t'envoie tout mon cœur, tous mes baisers et à bientôt.

Nous tenons à remercier Mme Jonval pour son autorisation de diffusion. Il s'agit de

Le recueil complet de ces lettres est désormais disponible à la bibliothèque municipale.



Morts pour la France

3e trimestre 1915

Guiot Julien Fernand 12 septembre 1915

Nous rendrons ainsi hommage à chaque édition du Clair et Net à ces soldats morts pour la France.

Renseignements pratiques

Médecins : Dr Damien Moreau 03 26 03 86 68

Dr Delphine Demorgny 03 26 03 59 59

Dr Amandine Mascret 03 26 03 86 68/03 26 03 59 59

Chirurgiens-dentistes : Dr Damien Talleux / Dr Maxime Demarcy 03 26 03 80 52

Kinésithérapeutes : M. Fabrice Borel/ Mme Lefort-Pocquet 03 26 03 32 88

Infirmières : Toutes les permanences se font à Warmeriville.

6h45-7h / 7h45-8h / 11h-11h30 / 12h30 sur rendez-vous

Mme Sidonie Delangle 06 09 52 07 82

Mme Stéphanie Leroy 06 11 45 35 73

Mme Virginie Roesch 0698743755

Orthophoniste: Mme Ségolène Dufrénois 03 26 03 50 60

Pédicure-Podologue : Mme Lola Guilloux à compter du 2 novembre 2015

Taxis : Les taxis Zoé : 03 26 03 38 15 ou 06 72 32 57 00

Agenda

19 et 20 septembre	Montgolfiades en Champagne
26 septembre	Célébration des chasseurs
6 et 13 décembre	Elections régionales
20 décembre	Spectacle de Noël
3 avril	Carnaval
24 avril	Audition musicale
7 et 8 mai	Fête patronale
11 juin	Tournoi tennis
18 juin	Feux de la St Jean
2-3 juillet	Meeting tuning
3 septembre	Forum des associations

« On commence à vieillir quand on a fini d'apprendre »